



POSTE / FONCTION

Médecin chef.fe du bureau périnatalité et enfance

CATÉGORIE

A

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

RATTACHEMENT

Pôle solidarité

TYPE D'OFFRE

Permanent - ouverts aux fonctionnaires et aux contractuels

DIRECTION

Direction de la Prévention et de la Santé Publique (DPSP)

FILIÈRE

- ☐ Administrative
- ☐ Sociale
- ☒ Médico-sociale
- ☐ Technique
- ☐ Culturelle
- ☐ Animation
- ☐ Sportive

FONCTION D'ENCADREMENT

Oui

CADRE D'EMPLOIS DU POSTE

Médecin territorial

DOMAINE MÉTIER DU POSTE

Santé et prévention

LIEU D'AFFECTATION

Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION / DU SERVICE

La Direction de la prévention et de la santé publique porte l'ambition départementale de prévention, de réduction des inégalités de santé et d'action sur les déterminants de santé. En son sein, la PMI assure des missions de proximité auprès des femmes enceintes, des enfants et des familles. Le bureau périnatalité et enfance apporte une expertise médicale et technique sur le continuum grossesse, naissance, petite enfance et santé de l'enfant.

RAISON D'ÊTRE DU POSTE

Piloter le bureau périnatalité et enfance et apporter une expertise médicale aux équipes de PMI sur le suivi de grossesse, la santé du jeune enfant et les situations complexes. Soutenir les territoires dans leurs pratiques, renforcer les liens entre protection maternelle et infantile, et améliorer la qualité du service rendu aux familles.

MISSIONS PRINCIPALES

- Piloter le bureau périnatalité et enfance, organiser son activité, encadrer les référents techniques et assurer le suivi des priorités fixées par la cheffe ou le chef de service PMI.
- Apporter une expertise médicale de référence sur la périnatalité, la protection maternelle, la protection infantile, la santé de l'enfant et les situations complexes.
- Structurer le continuum entre suivi de grossesse, naissance, petite enfance et enfance, en lien avec les missions de PMI, les centres, les territoires et les partenaires.
- Garantir la qualité médicale des pratiques, protocoles, formations et outils du bureau, en lien avec les professionnels.
- Contribuer au conseil technique, à l'analyse des situations et à l'appui aux territoires sur la santé maternelle et de l'enfant, la protection de l'enfance, le soutien à la parentalité, les bilans en école maternelle et tous les projets déployés par le service en direction des parents et futurs parents et enfants jusqu'à 6 ans.
- Développer les partenariats médicaux, hospitaliers, universitaires, institutionnels et territoriaux dans les champs de la périnatalité, de l'enfance et de la prévention.

PROFIL RECHERCHÉ

FORMATION ET/OU DIPLÔME

Diplôme de Médecin

NIVEAU D'EXPÉRIENCE

☐

Souhaité

☒

Requis

COMPÉTENCES REQUISES

COMPÉTENCES RELATIONNELLES

Capacité à exercer une autorité médicale de référence, à encadrer des professionnels experts et à fédérer des approches pluridisciplinaires. Sens de l'écoute, de la pédagogie et de la coopération. Aptitude à représenter le service auprès des partenaires médicaux, hospitaliers et institutionnels.

COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

Capacité à piloter un bureau technique médical et para-médical, organiser l'activité, prioriser les dossiers et coordonner des projets transversaux. Aptitude à structurer des protocoles, outils de suivi, groupes de travail, formations et démarches qualité, en garantissant la continuité de l'appui aux territoires.

COMPÉTENCES TECHNIQUES

Expertise médicale en PMI, santé publique, périnatalité, protection de l'enfance et soutien à la parentalité. Maîtrise des cadres réglementaires, protocoles cliniques, référentiels professionnels, démarches qualité-sécurité, conseil technique et conduite de projets en santé publique.

Tous nos postes sont handi-accessibles. Le Département, collectivité solidaire, peut mobiliser ses agent-e-s sur toute mission relevant de son cadre d'emploi au-delà de la présente fiche de poste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

☐

HORAIRES SPÉCIFIQUES

☐

PERMIS DE CONDUIRE OBLIGATOIRE

☐

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

☐

ASTREINTES

☐

VACCINS OBLIGATOIRES

☐

PORT D'UNE TENUE DE TRAVAIL OBLIGATOIRE

AUTRES

LES ATOUTS RH

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent-e-s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- ♦ Tarifs avantageux pour les loisirs, les vacances, la culture, et accès aux activités sportives en illimité à un prix imbattables grâce au CDOS et au Pass Apsad 93 ;
- ♦ de la possibilité de réaliser des missions de bénévolat de votre choix à raison d'une demi-journée jusqu'à 12 jours de volontariat par an sur votre temps de travail ;
- ♦ d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- ♦ de 25 jours de congés annuels et jusqu'à 33 RTT selon le rythme de travail choisi ;
- ♦ jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine pour les métiers qui le permettent ;
- ♦ d'un aménagement du poste et du temps de travail pour les agentes souffrant de règles incapacitantes et de la prise en compte des enjeux de santé reproductive ;
- ♦ d'un congé pour le second parent : les agent-e-s peuvent bénéficier de l'allongement de la durée du congé pour le second parent.

ÉLÉMENTS TECHNIQUES DU POSTE (cadre réservé à la DRH)

N° DE POSTE : P4153

NOMBRE DE POSTES
À POURVOIR : 1

EMPLOI-TYPE /
RIFSEEP : CHEF DE BUREAU A6-2

NBI : Encadrement 25 pts

RATTACHEMENT STRUCTURE
HIÉRARCHIQUE (CODE ASTRE) :

DPSP - Sce PMI - Bur périnatalité et enfance